

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1098 du 21 septembre 1945

n° 1098

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date de publication

21 septembre 1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Mohamed Hamed demeurant à Djibouti est recruté en qualité d'apprenti ouvrier auxiliaire rent au salaire journalier afférent au 1er échelon, pour servir à l'atelier d'imprimerie. La présente décision aura effet du 1er pour compter septembre 1945.